

sont des exemples familiers. La petite matricaire odorante (*matricaria suaveolens*) se trouve de l'île du Cap-Breton à l'archipel de la Reine-Charlotte. D'autres sont bisannuelles de leur nature comme le molène vulgaire (bouillon blanc, tabac du diable, bon-homme) et la bardane majeure (grande bardane, artichaut, rhubarbe sauvage, rapace, etc.) Plusieurs sont vivaces et se trouvent sur les terrains vagues, les bords de la route et les pâturages. Quelques-unes des plantes les plus nuisibles appartiennent à cette classe comme l'acropyron rampant (chiendent), le liseron des champs, le chrysanthème leucanthème (marguerite), le chardon des champs, etc. On ne s'attendrait pas de trouver plusieurs plantes dont la contrée d'origine était dans un climat plus chaud et qui se maintiennent dans ce pays, mais il y en a quelques-unes comme le mollugo verticillé (*mollugo verticillata*) et la *galinsoga ciliata*, cette dernière est une plante indigène de l'Amérique tropicale. Elles sont toutes deux annuelles et sont capables de compléter leur cycle de développement pendant la saison de croissance.

Il y a même des plantes aquatiques parmi les plantes immigrées comme la butome à ombrelle (jonc fleuri) (*butomus umbellatus*), espèce portant de belles fleurs et qui s'épanouit le long de l'Ottawa et du St-Laurent.

Comme on peut s'y attendre, le plus grand nombre d'espèces introduites se trouvent dans les familles dont une partie considérable d'individus sont cultivés pour leur utilité ou comme ornement. Ce sont les suivantes, avec le nombre d'espèces exotiques appartenant à chacune: 92 composées, 72 graminées, 53 crucifères, 40 légumineuses, 29 labiées, 29 caryophyllacées, 28 rosacées, 23 scrophulariacées, 17 ombellifères, 17 polygonacées. Somme toute, il y a environ 600 espèces exotiques qui n'ont pas été plantées intentionnellement dans leur habitat actuel par l'intermédiaire de l'homme et qui ont été relevées dans ce pays.

Le "Manual of Weeds"¹⁷ d'Ada Georgia et différentes listes floristiques locales fournissent d'autres renseignements sur ce sujet.

CLASSIFICATION DE LA FLORE.

Avant de procéder à la revision des divers groupes de plantes que l'on trouve au Canada, il serait peut-être désirable d'expliquer brièvement la base de classification et de désignation des plantes dans cet article. Les individus, qu'ils soient de l'ordre supérieur ou de l'ordre inférieur de la vie végétative, qui se ressemblent par leurs caractéristiques structurales sont groupés ensemble sous le terme espèce; les espèces qui présentent une caractéristique semblable ou plus sont de nouveau groupées sous un genre et, de même, les genres sont groupés en une famille. Les noms de toutes ces classifications de plantes sont en latin, encore en usage dans une large mesure chez les savants du monde entier. Une espèce de plante de n'importe quel groupe s'identifie toujours par deux noms latins, comme le prunier noir (prunier sauvage) (*prunus nigra*), le cerisier nain (*prunus punila*) ou le cerisier de Pennsylvanie (petit merisier, arbre à petites merises) (*prunus pennsylvanica*); le deuxième mot est le nom de l'espèce, tandis que le premier est celui du genre. Sous ce rapport, les noms des plantes ressemblent aux noms des personnes; excepté que le nom du genre, correspondant au prénom, vient en premier. Les noms des familles se terminent la plupart du temps par la désinence—*aceae*. A leur tour, les familles sont groupées en subdivisions encore plus grandes du règne végétal.

Il y a un arrangement populaire du règne végétal qui divise tous les ordres de plantes en phanérogames et cryptogames: les premières se caractérisent par la possession de graines; tandis que les cryptogames n'ont pas de graines, mais se propagent par des organismes minuscules ou microscopiques appelés spores.